



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
19 avril 2011
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement
Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme
Cinquante-huitième session
Genève, 14, 15 et 29 mars 2011

Rapport du Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme sur sa cinquante-huitième session

Tenue au Palais des Nations, à Genève, les 14, 15 et 29 mars 2011

Compte rendu des travaux

1. Le Groupe de travail du cadre stratégique et du budget-programme a tenu sa cinquante-huitième session à Genève les 14 et 15 mars 2011, et sa séance de clôture le 29 mars, afin d'examiner la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED.

I. Résumé du Président

2. Dans son allocution d'ouverture, M. Petko Draganov, Secrétaire général adjoint de la CNUCED, a indiqué que le secrétariat avait mis tout en œuvre pour appliquer la stratégie de communication et la politique de publication qui avaient été adoptées par le Conseil du commerce et du développement en 2009. Les mesures prises avaient renforcé la visibilité de la CNUCED, grâce à une action ciblée sur les moyens de communiquer avec différents publics: gouvernements, médias, société civile et milieux universitaires. Le remaniement du site Web de l'organisation, qui devait être mené à bien dans les mois à venir, devait faciliter l'accès aux travaux de la CNUCED. La troisième enquête périodique menée par la CNUCED auprès des lecteurs avait montré que ceux-ci appréciaient vivement ses publications. Cependant, la traduction des principales publications demeurait un problème majeur, à cause des ressources limitées dont disposaient les services de traduction de l'ONU: la traduction de plusieurs rapports phares dans les langues officielles de l'Organisation avait subi un retard considérable en 2010.

3. Le secrétariat a présenté le «Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED» (TD/B/WP/229), en précisant qu'une approche plus rationnelle et mieux ciblée des communications avait engendré en 2010 une augmentation de 17 % du nombre d'articles de presse consacrés à la CNUCED, d'après les résultats recensés par les moteurs de recherche de l'organisation; étant donné les lacunes de ces moteurs de recherche, ce chiffre ne représente probablement qu'un tiers du nombre d'articles effectivement publiés. Par ailleurs, un remaniement

général du site Web de la CNUCED était en cours, opération qui devait en améliorer considérablement l'utilité. De nouveaux éléments y avaient été introduits, par exemple la série «Questions en bref», et la publication des rapports phares avait été mieux étalée sur l'ensemble de l'année. Les activités en cours devaient aboutir, dans les semaines à venir, à une redéfinition de l'identité graphique de l'institution.

4. Les représentants des pays ou territoires suivants ont pris la parole au cours du débat: Lesotho (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), Thaïlande (au nom du Groupe asiatique), Ghana (au nom du Groupe africain), El Salvador (au nom du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes), Hongrie (au nom de l'Union européenne et des États associés), Chine, Angola, Éthiopie, Paraguay, République dominicaine, Japon et Palestine.

5. À propos de la politique de publication, les délégations ont souligné l'utilité des publications de la CNUCED comme source d'analyses de premier ordre et de recommandations sur les grandes orientations et elles ont insisté sur la nécessité de continuer à améliorer la pertinence, la qualité et la ponctualité de ces publications. Nonobstant les contraintes de ressources, il était important pour les États membres de pouvoir consulter facilement, par ordinateur ou sur papier, les rapports et autres publications de la CNUCED; malheureusement, la version des rapports phares dans les langues autres que l'anglais continuait à paraître avec retard et il convenait de corriger la lenteur des traductions des rapports et autres documents, plus particulièrement dans l'année en cours, où il fallait préparer la treizième session de la Conférence. Dans son allocution liminaire, le Secrétaire général adjoint de la CNUCED a indiqué, en réponse aux préoccupations exprimées par les délégations, que le Secrétaire général pourrait envoyer au Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG) une lettre par laquelle il ferait état des préoccupations de la CNUCED et demanderait que le problème soit résolu. Les participants ont noté avec satisfaction la rationalisation du calendrier de publication des grands rapports périodiques dans l'année 2010, qui avait permis de consacrer une attention suffisante à chacun des rapports. Depuis quelque temps, le choix du thème des différents rapports reflétait fidèlement les préoccupations et les besoins des pays en développement après la crise financière mondiale, et la CNUCED devait poursuivre dans cette voie. Il a été suggéré au secrétariat d'utiliser davantage d'études de cas et d'analyses comparatives pour ses publications.

6. Concernant la stratégie de communication, les participants ont préconisé de s'attacher tout particulièrement à renforcer les relations avec les responsables et décideurs gouvernementaux et à améliorer la communication au niveau national, en collaboration avec le PNUD, les équipes de pays des Nations Unies et les organismes régionaux. Plusieurs délégations ont fait observer que plus tôt le nouveau site Web serait en service, mieux cela vaudrait et que ce site devait être conçu de manière à permettre aux visiteurs de trouver plus facilement ce qu'ils cherchaient. Le moteur de recherche sur le Web demandait à être amélioré. Les rapports des réunions, y compris des réunions d'experts, et les documents utilisés par les intervenants dans leurs présentations ou leurs exposés devaient être mis à la disposition des délégations sur le site Web plus rapidement après la clôture des réunions. Les participants ont indiqué qu'il ne fallait pas négliger toutefois l'importance des exemplaires imprimés des principaux rapports et publications car, dans les pays en développement, l'accès à l'Internet était souvent limité. Ils ont relevé avec satisfaction l'apparition de nouveaux produits tels que les notes de synthèse et les alertes médias. Le Conseil éditorial de la communication avait permis de mieux planifier les campagnes de presse consacrées aux rapports phares et d'autres campagnes publicitaires. La série élargie de conférences de presse destinées à présenter ces rapports en 2010, par exemple la conférence organisée en Angola pour le *Rapport 2010 sur les pays les moins avancés*, a été citée comme étant une bonne initiative.

7. La stratégie de communication et la politique de publication étaient toutes deux importantes pour les membres de la CNUCED, car elles avaient toutes deux une incidence directe sur le succès avec lequel la CNUCED parvenait à transmettre son message aux parties intéressées et concernées. C'est pourquoi les États membres ont participé avec conviction à la négociation du projet de conclusions concertées. À l'issue de la deuxième journée de la session, 11 paragraphes avaient été formulés, dans un libellé qui pouvait recueillir l'assentiment de tous les États membres car ils traitaient uniquement du contenu technique de la réunion. À ce stade, en raison de la souplesse dont avaient fait preuve toutes les parties, l'adjonction du paragraphe 12 (proposé par le Groupe des 77 et la Chine) n'avait pas soulevé d'objection. Afin de mettre au point un texte qui soit acceptable pour tous les États membres, les parties intéressées, dans un esprit de conciliation, ont engagé des consultations officieuses privées. Cependant, malgré la bonne volonté de toutes les parties, celles-ci n'ont pas pu se mettre d'accord, de sorte que la réunion, au demeurant très fructueuse, n'a pas débouché sur des conclusions concertées.

8. S'il n'a pas été possible de parvenir à un consensus sur la totalité des paragraphes du projet de conclusions concertées, il convient de souligner néanmoins que l'accord général s'est fait sur certains éléments très importants. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication ont suscité l'approbation générale. Un consensus s'est dégagé sur l'importance de la traduction pour la communication et sur la nécessité d'accorder la priorité à la traduction en temps voulu des publications de la CNUCED. Les États membres ont exprimé de vives préoccupations quant à l'insuffisance des services de traduction mis à la disposition de la CNUCED et ils ont prié le Secrétaire général de poursuivre son action visant à donner à la stratégie de communication une dimension véritablement multilingue.

9. Les délégués ont pris note de l'état d'avancement du nouveau site Web de la CNUCED. Ils ont fait état de la nécessité pour le secrétariat d'achever l'opération le plus rapidement possible, en demandant l'avis des États membres au cours de la phase d'essai du nouveau site et en faisant en sorte que ce dernier soit plurilingue et plus facile à utiliser, et que l'information soit facile à trouver.

10. Étant donné l'absence de conclusion concertée à l'issue de la réunion, le Président a invité les États membres à réfléchir à la question de savoir si le principe selon lequel «rien n'est décidé tant que tout n'est pas décidé», qui s'appliquait aux réunions de la CNUCED à tous les niveaux, était le moyen qui convenait pour parvenir à un consensus lors des réunions destinées à mettre au point l'organisation du travail quotidien de l'Organisation.

11. Plusieurs participants ont exprimé leur déception quant au défaut d'accord sur le dernier paragraphe du projet de conclusions concertées; l'un d'entre eux a même fait valoir que le texte proposé ne contenait aucun mot ou expression qui n'eût été déjà adopté dans d'autres textes de la CNUCED. Un participant a souligné par ailleurs que les résultats de la session ne devaient pas préjuger des travaux futurs et des futures conclusions concertées du Groupe de travail. En réponse à des questions, le secrétariat a précisé que faute de conclusions concertées issues de la réunion, il continuerait à appliquer les conclusions adoptées l'année précédente lorsque ces conclusions demeuraient applicables.

A. Séances informelles

12. Après les déclarations officielles faites à la séance plénière d'ouverture par les coordonnateurs régionaux et les délégations, le Groupe de travail a poursuivi ses travaux en séances informelles.

B. Décision du Groupe de travail

(Point 3 de l'ordre du jour)

13. Le Groupe de travail a pris note du «Rapport sur la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED» (TD/B/WP/229) et du compte rendu de l'enquête faite auprès des lecteurs sur les publications de la CNUCED parues en 2010.

II. Questions d'organisation**A. Élection du Bureau**

(Point 1 de l'ordre du jour)

14. À sa séance plénière d'ouverture, le 14 mars 2011, le Groupe de travail a élu M^{me} Karolina Frischkopf (Suisse) Présidente et M. Mohammad Kazem Asayesh Talab Tousi (République islamique d'Iran) Vice-Président-Rapporteur.

B. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

(Point 2 de l'ordre du jour)

15. À la même séance, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire publié sous la cote TD/B/WP/228; l'ordre du jour se lisait donc comme suit:

1. Élection du bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen de la mise en œuvre de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED.
4. Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

C. Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail

(Point 4 de l'ordre du jour)

16. À sa séance plénière de clôture, le 29 mars 2011, le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session (voir l'annexe I).

D. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement

(Point 6 de l'ordre du jour)

17. À la même séance, le Groupe de travail a autorisé le Rapporteur à établir la version finale du rapport sur sa cinquante-huitième session.

Annexes

Annexe I

Ordre du jour provisoire de la cinquante-neuvième session du Groupe de travail

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Examen des activités de coopération technique de la CNUCED et de leur financement.
4. Évaluation des activités de la CNUCED: Évaluation approfondie du programme de la CNUCED relatif à la science et à la technologie au service du développement.
5. Ordre du jour provisoire de la soixantième session du Groupe de travail.
6. Questions diverses.
7. Adoption du rapport du Groupe de travail au Conseil du commerce et du développement.

Annexe II

Participation¹

1. Les représentants des États ci-après membres du Groupe de travail ont participé à la session:

Algérie	France
Bélarus	Iran (République islamique d')
Bénin	Nigéria
Canada	Suisse
Chine	Thaïlande
El Salvador	

2. Les représentants des États membres de la CNUCED ci-après, qui ne sont pas membres du Groupe de travail, ont participé à la session.

Argentine	Madagascar
Autriche	Malaisie
Bangladesh	Maroc
Cambodge	Maurice
Côte d'Ivoire	Mexique
Chypre	Ouganda
Égypte	Paraguay
Équateur	Philippines
Espagne	Pologne
Éthiopie	Portugal
Ghana	République arabe syrienne
Haïti	République dominicaine
Hongrie	Soudan
Iraq	Viet Nam
Italie	Zambie
Japon	Zimbabwe

3. L'observateur de la Palestine était représenté à la session.

4. L'organisme intergouvernemental ci-après était représenté à la session:

Union européenne

¹ La liste des participants porte la cote TD/B/WP(58)/Inf.1.